

Motion du 17 mai 2006 de la commission des sports et de la sécurité: «La sécurité publique commence par la sécurité routière».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la
séance du 10 octobre 2007)

MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'augmenter le nombre de contrôles effectués par les agents de sécurité municipaux en ville de Genève au regard de leurs nouvelles compétences;
- de demander au Département des institutions d'accroître le nombre de contrôles de vitesse de la police cantonale sur le territoire de la Ville de Genève;
- de faire usage d'un radar mobile indiquant la vitesse, dans un but préventif et d'information;
- de tout mettre en œuvre afin de permettre aux différents corps de police (gendarmerie, agents de sécurité municipaux, agents municipaux) de collaborer, et ce dans le plus grand respect des compétences de chacun.